



CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 17 JANVIER 2018 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 17 JANVIER à 19 h 00, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 11 janvier 2018

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Christian BOYER, Dominique CAVAILLOLS, Didier CAZIMAJOU, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Christine FORESTIE, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Corinne LAULAN, Marie-José LEFEVRE (suppléante), Jean-Pierre MANCEAU, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Marie-Hélène VIDEAU-DUTREIL (suppléante).

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Laurence DUCOS (pouvoir à A. MASSIEU), Hervé GILLE (pouvoir à B. MATEILLE), Pierre RIBEAUT (pouvoir à B. DREAU), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

Membres en exercice : 42

Présents au début du Conseil : 36
dont suppléants : ... 3
Absents au début du Conseil : 6
pouvoirs : 5

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1	2018/001	Administration générale - Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Oeuille	Le Conseil Communautaire a désigné les membres suivants pour représenter la Communauté de communes au Comité syndical du SIABVO : - F. Daurat (Titulaire) - P. Ribeaute (Titulaire) - D. Reyne (Titulaire) - A. Queyrens (Titulaire) - J. Tainguy (Titulaire) - J-P. Soulé (Titulaire) - S. Porta (Titulaire) - L. Chollon (Titulaire) - P. Lahiteau (Titulaire) - J-D. Gonzalès (Titulaire) - C. Ruddell (Suppléante) - F. Nouel (Suppléante) - A. Sadran (Suppléante) - A. Lacoste (Suppléante) - E. Denisse (Suppléant) - H. David (Suppléant) - K. Detchessahar (Suppléante) - C. De Gabory (Suppléante) - C. Pavageau (Suppléante) - J-L. Bouillac (Suppléant)	UNANIMITE
2	2018/002	Administration générale - Adhésion de principe au Conseil Local de Santé Mentale	Le Conseil Communautaire valide la participation de la Communauté de communes au Conseil Local de Santé Mentale. Il désigne Monsieur le Président comme représentant de la Communauté de communes au Conseil Local de Santé Mentale.	UNANIMITE
3	2018/003	Déchets ménagers - Adoption des tarifs 2018 pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sur la Commune de Sainte-Croix-du-Mont	Le Conseil Communautaire adopte les tarifs 2018 votés par le SICTOM pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sur la Commune de Sainte-Croix-du-Mont annexés à la délibération et il décide que ces tarifs seront applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2018.	UNANIMITE
4	2018/004	Développement économique - Demande de subventions pour la création d'un ponton et la modernisation du ponton grand gabarit à	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subventions pour les travaux relatifs à la création d'un ponton à destination des bateaux promenades et à la modernisation du ponton grand gabarit existant à Cadillac, auprès de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde, sur la base du plan	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3

		Cadillac	de financement indiqué dans la délibération.	
5	2018/005	Développement économique - Retrait de l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à engager les démarches visant au retrait de la Communauté de communes de l'OTEM et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la délibération. Il décide de confier à l'Office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac l'engagement de discussions avec l'OTEM visant à redéfinir des axes de collaboration entre le territoire touristique de l'Entre-deux-Mers et le territoire de la Communauté de communes.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1
6	2018/006	Marchés publics - Autorisation de signature de la convention pour la gestion du contrat d'assurance statutaire avec le Centre de Gestion de la Gironde	Le Conseil Communautaire décide de confier au Centre de Gestion de la Gironde la gestion du contrat conclu avec CNP Assurances pour la couverture des risques incapacités de travail du personnel. Il autorise Monsieur le Président à conclure la convention de gestion avec le Centre de Gestion de la Gironde annexée à la délibération.	UNANIMITE
7	2018/007	Ressources humaines - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent à la société Eponyme	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent à la société Eponyme ainsi que toutes les pièces afférentes.	UNANIMITE
8	2018/008	Ressources humaines - Suppression et création d'emplois au tableau des effectifs	Le Conseil Communautaire décide de supprimer du tableau des effectifs de la Communauté de communes deux postes d'adjoints d'animation à 28 heures hebdomadaires et de les remplacer par deux postes d'adjoints territoriaux d'animation à 35 heures hebdomadaires. Cette modification prendra effet au 1 ^{er} mars 2018 et justifiera l'inscription des crédits nécessaires au budget de la Communauté de communes.	UNANIMITE
9	2018/009	Services à la population - Autorisation de signature de la convention de mise à disposition à titre gracieux d'une parcelle des jardins communautaires à la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition de la parcelle N°1 des jardins communautaire à titre gracieux avec la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.	UNANIMITE
10	∅	Urbanisme - Prescription de la modification du PLU d'Arbanats	RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR	
11	∅	Urbanisme - Prescription de la modification du PLU de Portets	RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR	
12	2018/010	Urbanisme - Exclusion du champ d'application du DPU de la vente des lots du lotissement « Diane II » de la Commune de Pujols-sur-Ciron	Le Conseil Communautaire approuve l'exclusion du champ d'application du droit de préemption urbain des lots composant le lotissement « Le Domaine de Diane II » tels que figurant dans le tableau dans la délibération pour une durée de cinq ans à compter de la publication de la délibération.	UNANIMITE
Décisions du Président		- Liste des DIA - Liste des régies		
Questions diverses		Néant		

A Podensac, le 24 janvier 2018,

La Secrétaire de séance,
Mylène DOREAU

